

LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 16 MARS 2016

SOMMAIRE

- 1) A la manoeuvre
- 2) Version nouvelle
- 3) Valls joue son petit jeu
- 4) Vers la régression des salariés
- 5) La droite regrette...
- 6) Les tueurs des réformes...

Gérard Diez La Presse en Revue

I) Les «insoumis» de Jean-Luc Mélenchon préparent 2017



Des militants pro-Mélenchon réunis au café Le Soleil, pour échanger, à Paris, le 10 mars. Photo Martin Colombet. Hans Lucas pour Libération

Pour soutenir la candidature de Mélenchon à la présidentielle, faute de parti, des groupes de militants se forment et se réunissent dans des cafés pour lancer la campagne.

Elyse était devant TF1 quand «Jean-Luc» a annoncé voilà un mois sa candidature. «Il s'est proposé», corrige la jeune femme de 24 ans. Nouvelle présidentielle, nouveau vocabulaire. «L'humain d'abord» a laissé place à «l'ère du peuple». Mélenchon y va sans parti mais il compte sur eux, les «groupes d'appui». Aussitôt le JT terminé, Elyse, militante au Parti de gauche depuis deux ans, se signale sur la plateforme web JLM2017 pour créer un groupe dans le quartier parisien de Ménilmontant. En quelques jours, une vingtaine de personnes la contactent. Beaucoup ne se sentaient «pas qualifiées» pour pousser la porte d'un parti.

Jeudi soir, au fond du café Le Soleil, la «France des insoumis» a rapproché les tables. Alexandros, ancien étudiant de Sciences-Po, vierge de tout encartement, dégage cahier et stylo. Il faut s'y mettre, ils ont du pain sur la planche : penser la campagne, les actions, les outils... Et surtout débattre d'un programme présidentiel, l'écrire. D'ailleurs, avant de «donner leurs idées», ils aimeraient bien savoir «comment elles seront traitées», «qui fera la synthèse des contributions et comment ?» Regard interrogateur dans notre direction. On hoche les épaules, on aimerait savoir nous aussi.

Vincent avoue avoir voté Hollande dès le premier tour. Les autres ouvrent des yeux ronds. Et le garçon, la trentaine approchant, de s'en excuser : «J'ai grandi dans une famille traumatisée par 2002, mes parents s'en veulent toujours de ne pas avoir voté Jospin au premier tour.» Désormais, c'est lui le «traumatisé». «Vu le viol mental opéré au quotidien par Hollande sur ses électeurs, j'ai arrêté de voter. Mais il fallait bien que je trouve d'autres trucs pour m'engager, pour dire que je ne suis pas un branleur.» Et le voilà. A la première réunion, ça lui a fait «bizarre» à Vincent, jeune entrepreneur du Web, de se faire appeler «camarade» par «les anciens». Assise à côté de lui, Patricia, institutrice retraitée, glousse. «C'est intéressant de voir des personnes plus âgées qui ont toujours envie d'égalité et ne sont pas désabusées», se rattrape le jeune homme à l'ordinateur portable. Elle aussi «reprend espoir»

en venant à ces réunions – qu'une participante nomme le «groupe de parole», mais personne autour de la table ne relève le lapsus.

«Le côté romantique de Jean-Luc»

Ici, on vide son sac, dit sa colère, ses «désillusions», sa «frustration de voir les gens passifs». Et, surtout, son envie de s'en sortir. «Aux grands maux, les grands remèdes», lâche Camille, 28 ans. Puis on se trouve des points des communs. «Cela fait déjà du bien de se rendre compte qu'on n'est pas seul», poursuit celle qui défend l'idée d'un «salaire à vie».

Avant d'entrer dans le vif du sujet, Dylé, jeune professeur de philosophie, aimerait bien questionner la notion d'insoumission. «C'est important de pouvoir se définir quand on va vers l'autre», plaide-t-il, reconnaissant que «le mot "insoumis" le fait sourire». Visiblement, il n'est pas le seul. «Oui, c'est un peu gros, un peu marketing, buzz... admet Alexandros. Mais c'est aussi le côté romantique de Jean-Luc, c'est tout lui, ce mot !» Eux comprennent l'insoumission comme «le refus d'une société qui régresse, de l'OPA du PS sur la pensée progressiste». Bon, maintenant, place à «la lutte».

Vincent qui n'en a «jamais vécu» est convaincu qu'on «ne réussit pas avec un outil pourri». Il essaie de convertir ses camarades à la «com digitale», «la propagande, c'est dépassé». Cet ancien Anonymous a bûché le sujet, épluché les règles de la Cnil, l'histoire de la communication politique et imagine un financement via la pub sur Facebook, une campagne virale. Il propose de structurer le brainstorming du groupe autour d'outils web, Google Drive, Doodle, Slack... Il fait un petit cours sur le peer-to-peer, les hashtags, les chaînes YouTube. En face, on s'accroche, conscient que «le porte-à-porte, le tractage et le collage ne sont pas suffisants».

«Caricature»

Patricia se souvient de la créativité des militants lors de la campagne 2012 avec les prises de place, les criées dans le métro, les mélenchanteurs... «Mélenchon est en train de muter, il était temps. Mais on a toujours deux wagons de retard. Le site internet est moyen, nos affiches c'est pas foufou, observe Vincent. Pourquoi ce sont toujours les gens de droite qui ont des trucs beaux et bien faits

? Et la gauche devrait rester dans les trucs archaïques et moches, le papier usé et l'écriture cyrillique ? C'est une caricature ! Quand t'es dans les manifs, les gens croient que Mélenchon c'est l'Union soviétique.»

Et sinon, concrètement ? Faire signer une pétition ou pas ? La question divise entre ceux qui pensent que le paraphe fait acte et les autres. Comment s'ouvrir à la cité, aux habitants du quartier ? Plutôt un concert, un repas citoyen, un débat, un apéro entre eux et un groupe Facebook secret ? Il est presque 21 heures. «Bon... on fait ça ?» lance Elyse pour conclure, sans qu'on parvienne à savoir à quoi elle fait référence exactement. Et après toutes ces bonnes paroles sur le pouvoir au peuple et le système pourri, ils demandent s'ils peuvent relire notre article avant publication. On dit non. Ils s'étonnent, évoquent «un droit de regard».

Noémie Rousseau



II) Loi travail : la réécriture ne convainc pas la CGT et l'Unef

Par LIBERATION, avec AFP



Dans la cour de Matignon, ce lundi. Laurent Troude pour Libération

Manuel Valls a présenté une nouvelle version du projet de loi travail contesté par plus de 250 000 personnes dans les rues la semaine dernière. La CGT et l'Unef maintiennent leur opposition, tandis que le Medef se dit déçu.

Devant les syndicats et le patronat réunis à Matignon ce lundi après-midi, Manuel Valls a présenté une version «corrigée» de projet de loi sur le code du travail, dont voici les principales évolutions :

- Le barème qui devait plafonner de façon impérative les indemnités prud'homales, une des mesures-phare, sera seulement «indicatif» en raison de l'hostilité d'une grande partie des syndicats, a annoncé ce lundi Manuel Valls aux partenaires sociaux réunis à Matignon. «Le choix que nous faisons aujourd'hui est donc d'en rester à un barème indicatif dans la loi, qui sera une aide pour les juges prud'homaux, mais pas un carcan», a déclaré le Premier ministre.

- Le plafond du compte personnel de formation (CPF) sera relevé de 150 à 400 heures pour les salariés sans diplôme, ce qui leur permettra «d'accéder à un niveau supplémentaire de qualification tous les 10 ans». «Cela permettra à ces salariés d'accéder à un niveau supplémentaire de qualification tous les 10 ans, qui s'ajoute aux efforts de formation complémentaires que pourraient faire les entreprises», selon Manuel Valls. Le CPF, entré en vigueur en janvier 2015, n'est aujourd'hui accessible qu'aux salariés et demandeurs d'emploi du secteur privé.

- Les dirigeants de petites et moyennes entreprises (PME) ne pourront pas appliquer le forfait-jours ou moduler les astreintes sans passer par un accord collectif, mais ils pourront négocier avec un salarié mandaté par un syndicat s'ils n'ont pas de représentation syndicale. «Il n'y aura pas de nouvelle souplesse qui ne sera pas validée par un accord collectif», a déclaré Manuel Valls. A défaut d'accord, le droit actuel s'appliquera, alors que l'avant-projet de loi fixait jusque-là des droits moins favorables aux salariés.

Présentant ces modifications, le Premier ministre a appelé les syndicats et le patronat à donner «un nouveau départ» à la loi travail, évoquant une «réforme intelligente, audacieuse et nécessaire», lors de la présentation de cette version modifiée du projet contesté.

Les réactions «suscitées, les questionnements, les inquiétudes» soulevées par l'avant-projet de loi «ont rendu nécessaire une nouvelle phase de concertation», qui a permis «d'enrichir, d'améliorer, d'approfondir cette réforme», selon le Premier ministre.

CGT et Unef maintiennent leur opposition, le Medef déçu

William Martinet, président de l'Unef, a dénoncé, «entre bricolage et rétropédalage, toujours des régressions pour les jeunes», réaffirmant son opposition au texte. «Est-ce que ce gouvernement avec ce projet de loi travail a répondu aux aspirations des jeunes? On est profondément convaincus que non. Évidemment, on appelle les jeunes à continuer cette mobilisation», a dit William Martinet à la sortie de la réunion. Du côté de la CGT, Philippe Martinez a estimé que la mobilisation contre la loi reste «plus que jamais d'actualité», tout comme donc la journée de grève prévue le 31 mars.

Jean-Claude Mailly, pour Force ouvrière, a maintenu sa demande de retrait du texte.



Jean-Claude Mailly @jcmailly
Je viens de confirmer au Premier Ministre, au nom de FO, faute de suspension, la demande de retrait du projet de loi 15:27 - 14 Mars 2016

La CFE-CGC, qui représente les cadres, a quant à elle réservé son avis au 21 mars.



CFE-CGC @CFECGC
Nos fédérations décideront lundi 21 mars si le projet @MyriamElKhomri a suffisamment bougé ou pas. La CFE-CGC poursuit son travail !16:15 - 14 Mars 2016

Alexandre Leroy, président de la Fage, deuxième syndicat étudiant, a pour sa part jugé que la nouvelle mouture permettait «la poursuite du dialogue» et n'a pas appelé à la mobilisation. La Cfdt, elle, s'est réjouie que plusieurs de ses revendications aient été entendues, comme sur la durée du temps de travail pour les apprentis ou le plafonnement des indemnités.

LAPRESSEENREVUE.EU

REVENDICATIONS CFTD

**Retrait du plafonnement
des indemnités
prud'homales**

OBTENU

#LoiTravail #ElKhomri



CFDT @CFDT
#LoiTravail le gouvernement renonce au plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif !15:47 - 14 Mars 2016

Enfin, pour Pierre Gattaz, le patron du Medef, la décision de supprimer le plafonnement des indemnités entame «la cohérence au dispositif général» du projet : «Ce qui nous ennuie considérablement, c'est le déplafonnement des prud'hommes, car sachez que c'est un élément important pour que les employeurs, notamment les plus petits, puissent relancer l'emploi», a-t-il affirmé à sa sortie de la réunion.

LIBERATION avec AFP

III) De quoi la loi El Khomri est-elle l'enjeu ?

Par Jean-Christophe Chanut



Le projet de loi El Khomri est en passe de reconstruire contre lui un front syndical uni... pour la première fois depuis l'élection de François Hollande à l'Elysée. (Crédits : © Philippe Wojazer / Reuters)



Jean-Christophe Chanut
Chef de rubrique

Provocation ou confrontation assumée? Le projet de réforme du droit du travail permet à Manuel Valls de résolument se poser en réformiste, quitte à heurter délibérément le parti socialiste. mais le projet de loi est également en passe de ressusciter un front syndical uni.

Le très contesté projet de loi El Khomri - vite rebaptisé El Macron par certains - risque de provoquer de forts effets collatéraux politiques et sociaux.

Sur le terrain politique, Manuel Valls assume totalement la confrontation qui s'annonce avec une grande partie du PS. Voire même, il la souhaite. Sinon, il aurait déconseillé à François Hollande de s'engager dans la périlleuse voie d'une réforme du droit du travail à quatorze mois de la présidentielle...

Vers un front syndical uni?

En revanche, sur le terrain social, le risque semble avoir été moins bien calculé.... Et pourtant l'improbable est en passe de se produire : la (re)formation d'un front syndical uni. A l'initiative de la CGT, l'ensemble des organisations syndicales, à l'exception de la CFTC, ont décidé de se retrouver ce mardi 23 février pour envisager des « actions et initiatives communes » pour protester contre ce projet de loi réformant le code du Travail.

C'est une première - en dehors d'un rassemblement en 2013 contre la montée du Front National - depuis l'accession de François Hollande à l'Elysée. Jusqu'ici, FO, CGT, FSU et Solidaires, séparément ou parfois unis, montaient des journées d'action qui remportaient un succès très limité. Cette fois, les syndicats réformistes (CFE-CGC, Unsa et surtout CFDT) sont de la partie. Se dirige-t-on vers un grand défilé quasi unitaire, à l'instar de ce qui était arrivé avec le contrat première embauche (CPE) de Dominique de Villepin ?

Un défilé unitaire, du jamais vu sous un gouvernement de "gauche"

C'est encore trop tôt pour le dire mais ce serait alors du quasi jamais vu sous un gouvernement de « gauche ». De fait, le fond de l'air s'y prête car, parallèlement à la très contestée réforme El Khomri dans le privé, les agents de la fonction publique sont également prêts à se faire entendre pour protester contre le gel depuis 2010 de la valeur du point d'indice qui sert de base à la

revalorisation de leur traitement. La nouvelle ministre de la Fonction Publique, Annick Girardin, reçoit les mardi 23 et mercredi 24 février l'ensemble des organisations syndicales pour évoquer la question des salaires.

Et, la ministre a déjà prévenu, l'Etat ne pourra pas se montrer très généreux...

Est-on alors à la veille d'un grand mouvement social, pronostiqué par certains ? Rien n'est moins sûr mais le Premier ministre Manuel Valls est cependant maintenant manifestement en alerte, désagréablement surpris de voir la CFDT participer à cette ébauche de mouvement.

C'est lui qui est en première ligne pour assurer le service après-vente de la présentation de l'avant-projet de loi travail: un déplacement dans une usine Solvay en Alsace, une tribune publiée sur Facebook, un passage sur RTL, etc. Manuel Valls se démultiplie. Et son message est toujours le même : oui à des évolutions sur le texte mais pas question de renoncer à réformer :

« Il faut bouger. Il y en a qui sont ancrés au XIXe siècle. Moi et les membres du gouvernement ici présents [Myriam El Khomri et Emmanuel Macron] nous sommes résolument dans le XXIe siècle et savons qu'économie et progrès social vont de pair : et nous nous sommes inspirés de ce qui marche dans d'autres pays, en Allemagne, en Suisse, en Espagne » a-t-il déclaré en Alsace.

Sur RTL, ce mardi 23 février, Manuel Valls a redit qu'il « irait jusqu'au bout », assurant que le texte se tournait « vers tous ceux qui cherchent un emploi ».

Mais pour ne pas crispier davantage les choses, le Premier ministre, interrogé sur un éventuel recours à l'article « 49-3 » de la Constitution, qui permet de faire adopter un texte sans vote » a assuré que « ce n'est pas une question essentielle(...) je veux convaincre une majorité de députés (...) une majorité de députés de gauche d'abord ».

Un texte qui permet à Valls de se projeter dans l'après 2017

Car là est tout le débat politique. En vérité Manuel Valls fait de la réforme du droit du travail avant tout une question politique. Quelques jours après ses déclarations sur les « deux gauches irréconciliables », le Premier ministre enfonce le clou. A la différence du président de la République, il se situe dans l'après 2017, persuadé que les grands clivages politiques vont sauter. La

loi El Khomri devient ainsi le symbole de sa volonté de réformisme... Avec ou sans le PS. Certes, le locataire de Matignon prend encore quelques précautions en espérant convaincre d'abord « une majorité de gauche » de voter le texte. Mais, manifestement, s'il n'y parvient pas, il compte alors sur les centristes et la droite pour l'appuyer. Manuel Valls ne s'en cache pas. Peu importe pour le Premier ministre si la réforme du Code du travail provoque une bronca syndicale, lui passera pour le « moderne » qui aura tenté de bouger les lignes.

Il prend ainsi date pour l'avenir, que le texte soit d'ailleurs voté ou pas, drapé dans la posture du réformiste. Il espère, se poser demain au centre de ce que l'essayiste Alain Minc appelait « le cercle de la raison », c'est-est-à-dire cette sphère politique composée de gens « raisonnables », allant des sociaux-démocrates éclairés aux républicains de progrès... En 1995, Alain Minc englobait ainsi dans son arc de cercle rêvé, des personnalités comme Jacques Delors et Edouard Balladur. C'est cette idée que souhaite ressusciter Manuel Valls.

Vers l'éclatement du PS?

On pensait que l'heure de vérité au sein du PS se produirait au moment de la loi Macron en 2015, mais le recours au 49-3 et la proximité des élections régionales ont finalement permis de sauver les meubles de l'unité de façade.

En revanche, cette fois, on y est. Le projet El Khomri, va élargir la ligne de fracture au sein des socialistes. Que reste-t-il de commun entre la gauche du parti incarnée, par exemple, par la sénatrice Marie-Noëlle Lieneman et le groupe des « réformateurs », situé à la droite du PS, menée par le ministre Jean-Marie Le Guen ou le maire de Lyon Gérard Collomb ? Plus grand-chose en vérité. Même Jean-Christophe Cambadélis, le Premier secrétaire, semble las des forces centrifuges qui agitent son parti. Même si, à titre personnel, il ne cache pas sa circonspection face au projet El Khomri. La seule chose qui fasse encore tenir le PS, c'est en réalité le scrutin majoritaire à deux tours pour les élections législatives qui oblige à l'unité...

Et François Hollande dans ce débat ? Le président ne souhaite pas un recours à l'article 49-3 pour ne pas insulter une partie de la gauche dont il aura besoin s'il se représente en 2017. D'où la gêne manifeste de quelques ministres "hollandais" face au projet de loi, Marisol Touraine et Ségolène

Royal notamment. Car c'est ce qui le différencie de son actuel Premier ministre, dans l'hypothèse où il postule pour un deuxième mandat, il se doit de préserver un minimum d'unité pour essayer de passer le premier tour. Aussi, il y a fort à parier qu'il agira pour gommer les aspects les plus provocants du projet El Khomri... mais sans trop reculer non plus. Sinon, il perdra un des arguments majeurs qu'il compte bien opposer son concurrent de la droite : « la réforme du droit du travail vous en parlez depuis des années, moi je l'ai réalisée ».

LA
TRIBUNE

IV) Bernard Thibault : « Quand la législation est faible, chômage et précarité sont importants »

Entretien réalisé par Kareen Janselme L'Humanité



Photo : Patrick Nussbaum

Au travers des offensives contre le droit du travail en Europe, c'est la référence des droits sociaux à l'échelle du monde qui se joue. Comme nous l'explique Bernard Thibault, membre du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail.

Les réformes du travail s'imposent partout en Europe, toutes vers plus de régression des droits des salariés. Comment la France s'inscrit-elle dans ce mouvement ?

Bernard Thibault Dans la plupart des pays d'Europe où il y a eu des réformes, ça s'est fait avec l'hostilité des syndicats. Il y a eu des mobilisations très importantes en Espagne, en Italie. En Allemagne, les réformes Hartz ont été largement combattues par le syndicat DGB. Il est totalement faux de laisser croire qu'il conviendrait aujourd'hui de s'aligner sur ce que des pays auraient accepté de mettre en œuvre dans la joie et la bonne humeur. Ce sont des mesures qui ont été imposées aux travailleurs et à leurs organisations syndicales. Les pays européens sont dans une compétition vers le moins-disant social. Quand on regarde la situation sur l'ensemble des continents, l'Europe possède les droits sociaux les plus évolués. Un travailleur sur deux aujourd'hui dans le monde n'a pas de contrat de travail. La relation de travail peut alors être rompue d'un claquement de doigts. 73 % de la population mondiale n'a pas de système de protection sociale. Un travailleur sur deux ne perçoit pas de retraite. 12 % de chômeurs seulement sont indemnisés et uniquement 28 % des femmes sont susceptibles de toucher des allocations maternité. En Europe, les droits sociaux sont encore les plus étoffés et les plus élaborés. Ce n'est pas pour rien : c'est aussi le continent où le syndicalisme a trouvé son essor et où les batailles sociales et syndicales ont été les plus nombreuses. Ce qui se joue au travers des offensives en Europe, c'est la référence des droits sociaux à l'échelle du monde. Nous restons encore le continent de référence. En son sein, un pays comme la France, où le taux de couverture par les conventions collectives est de 98 %, est naturellement un obstacle pour ceux qui voient le social comme la principale variable d'ajustement de l'économie.

La France peut-elle s'extraire de cette orientation économique européenne, voire mondiale ? Les alternatives sont-elles possibles ?

Bernard Thibault Il faut surtout contester les fables qui se sont multipliées, comme celle selon laquelle la faculté de licencier plus facilement créerait de l'emploi. Il n'y a absolument aucune démonstration au plan international qui puisse être faite dans ce domaine. Au contraire, dans un grand nombre de pays, quand la législation est plus faible, les niveaux de chômage et de précarité sont particulièrement importants. Je pense à l'Inde où 95 % du travail est informel, à la Chine, aux États-Unis... La précarité caractérise de plus en plus l'emploi mondial. Certains répondent par des mini-jobs (Allemagne, Grande-Bretagne) mais ça ne permet pas de vivre

convenablement. C'est plutôt la démonstration inverse qui est faite. Il faudrait créer environ 600 millions d'emplois d'ici à 2030 pour répondre à l'évolution démographique. Or on assiste plutôt à une destruction des emplois. Ce qu'il faut faire c'est innover avec de nouvelles protections pour les travailleurs et non pas multiplier les mesures qui vont les précariser davantage. Ce sera source de tensions et de déstabilisation dans nombre de pays. Toute zone de non-droit porte un préjudice à la paix pour l'ensemble de l'humanité. Il n'y a qu'à voir la carte du monde social aujourd'hui, les zones de tension et de conflits armés se superposent très souvent aux zones de non-droit ou à la misère sociale.

Pourquoi la question sociale cristallise-t-elle aujourd'hui en France un tel ras-le-bol autour de l'avant-projet de loi El Khomri ?

Bernard Thibault Pour répondre à chaque fois aux revendications patronales, on nous vend partout depuis des années un discours sur les droits sociaux, le Code du travail, les conventions collectives, qui seraient des facteurs responsables du taux de chômage. Les assouplissements de la loi, comme avec la rupture conventionnelle, sont censés être des mesures pour créer de l'emploi. Or aujourd'hui il y a un record du nombre de ruptures conventionnelles, mais il y a aussi un record de chômage ! Avec ce projet de loi, l'ampleur de l'offensive est significative. Peu de réformes ont eu une telle « ambition ». En 130 pages, le projet touche pratiquement tous les domaines : la rémunération, le temps, la formation, les jeunes comme les moins jeunes... Et puis il y a la brutalité. Le gouvernement n'a absolument pas discuté, à ma connaissance, de tout ça précisément avec les organisations syndicales puisque les responsables disent avoir découvert le texte par la presse. C'est en infraction, d'ailleurs, avec la loi Larcher qui fait obligation au gouvernement de s'adresser aux organisations syndicales, dès lors qu'il y a un projet de modifier le Code du travail. Et la menace d'utiliser le 49.3, même si Valls s'en défend aujourd'hui, est une brutalité institutionnelle par définition. Quand on ajoute le niveau de chômage et la précarité massive...

À un moment donné, tout cela fait que ça n'est plus supportable. Et, de manière tout à fait salutaire, il y a ce sursaut qui, je l'espère, va durer. Nous ne sommes pas dans un pays amorphe lorsqu'un débat s'installe sur le sens de l'avenir des droits sociaux. Le mouvement aujourd'hui lancé contraindra le gouvernement à reculer. La

question est de savoir si ce sera en totalité ou partiellement. Mais, déjà, il est condamné à reculer.

l'Humanité.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Loi El Khomri : la droite regrette la «marche arrière» de l'exécutif

Jim Jarrassé



Nicolas Sarkozy et Luc Chatel. Crédits photo : LIONEL BONAVENTURE/ AFP

LE SCAN POLITIQUE - «François Hollande transforme de l'or en plomb», accuse Luc Chatel, alors que le gouvernement présente ce lundi une mouture édulcorée de son texte.

Face à la pression de la rue et de la majorité, **l'exécutif a été contraint de revoir son texte.** Soucieux de trouver une porte de sortie, le gouvernement présente ce lundi les «améliorations» de la loi El Khomri retenues pour calmer la colère des syndicats et de l'aile gauche du PS. Une nouvelle étape dans la crise que la droite, prudente jusqu'alors sur le dossier, qualifie de «recul».

«**Hollande va faire du Hollande c'est à dire transformer de l'or en plomb**», attaque Luc Chatel ce lundi sur Radio Classique et LCI. «Il dénature le texte. Il a le don de gâcher des occasions qui se présentent à lui», raille le conseiller politique de Nicolas Sarkozy, qui estime que le chef de l'État «a fait la même chose avec la réforme constitutionnelle» sur la déchéance de nationalité pour convaincre la base socialiste. «Ce gouvernement est dans une cohabitation avec sa propre majorité, c'est inédit (...) Il avait un texte qui allait dans la bonne direction et qui est en train de faire marche arrière», regrette encore le député LR.

«Moonwalk»

«Sur la loi travail comme sur le reste, François Hollande pratique le Moonwalk, il recule en faisant croire qu'il avance...», confirme le patron des sénateurs LR Bruno Retailleau, dans un tweet faisant référence au célèbre pas de danse de



Bruno Retailleau [@BrunoRetailleau](#)

Sur la loi travail comme sur le reste, @fhollande pratique le Moonwalk, il recule en faisant croire qu'il avance... pic.twitter.com/3GgvI25sHI

«**On est en train d'engager la marche arrière et peut-être de s'engager dans une impasse, et ce serait terrible pour le pays**», s'est alarmée Valérie Pécresse sur BFM-TV. «Aujourd'hui, on a l'impression qu'on a un gouvernement honteux, qui se retire dès que les jeunes» manifestent, ajoute la présidente de la région Ile-de-France.

Interrogé sur RTL, le député LR et maire du Havre Edouard Philippe regrette la surpuissance de syndicats étudiants qui ne sont selon lui pas représentatifs de la jeunesse et de ses attentes. «**Ce qui est extravagant, c'est que l'on écoute aujourd'hui beaucoup plus les responsables de syndicats étudiants, qui, par définition, ne sont pas encore sur le marché du travail, (alors que l'on n'écoute) pas Jean Tirole, prix Nobel d'économie ou un très grand nombre de chefs d'entreprise**», juge ce proche d'Alain Juppé.

Même son de cloche chez Jean-François Copé, pour qui la majorité silencieuse doit être entendue. «Qui est dans la rue? Ce ne sont pas les salariés, ce sont les syndicats. Ce ne sont pas les étudiants, ce sont les syndicats étudiants. Il y a aussi tous ceux qui ne manifestent pas», rappelle

le député-maire de Meaux, qui appelle le gouvernement à tenir bon. «Il n'y a pas de brutalité, nous sommes dans une démocratie», ajoute le candidat à la primaire LR.



VI) Vu d'ailleurs. Hollande, t'es foutu, la jeunesse est dans la rue !

Courrier International



Manifestation contre la loi travail le 9 mars 2016 à Paris. PHOTO DOMINIQUE FAGET/AFP

A quinze mois de l'élection présidentielle, François Hollande se trouve confronté à la colère de la jeunesse, priorité majeure de son mandat. Aujourd'hui, pour la première fois, celle-ci se dresse contre un gouvernement de gauche.

“Les tueurs de réformes sont de sortie”, annonce **Politico** au lendemain des manifestations du 9 mars, qui ont vu descendre dans la rue entre 250 000 et 500 000 personnes pour dire non au projet de loi El Khomri.

Le site américain basé à Bruxelles parle de la *“fureur de la jeunesse”* qui, *“pour la première fois”* a porté ses coups sur un gouvernement de gauche.

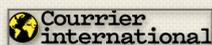
Les jeunes ont toujours eu le dessus

“C'est une première historique”, estime Politico : *“Les fois précédentes, quand les étudiants ont clamé leur colère contre des gouvernements de droite, leurs actions ont été particulièrement efficaces pour démolir les réformes – une*

efficacité telle que ça a donné des générations de dirigeants allergiques au risque. De mai 1968, qui a lancé une vague de réformes sociales, au mouvement de 2006 contre le CPE, qui a contraint le gouvernement à retirer son projet, les jeunes ont eu le dessus contre l'establishment, encore et toujours. Cette fois-ci, le mouvement est dirigé contre une réforme élaborée sans qu'ils soient jamais consultés, tout autant que contre un président dont ils considèrent qu'il a trahi les valeurs de gauche."

A Barcelone, **La Vanguardia** appuie là où ça fait mal et note que *"c'est un signe, si plus de 350 000 Français résident à Londres, dans leur grande majorité âgés de moins de 35 ans. Personne n'y va pour le climat ou pour le fish and chips. D'après les témoignages, ils sont séduits par la flexibilité du travail et les opportunités de la capitale britannique, à la différence de l'immobilisme et de la bureaucratie françaises."*

Politico insiste enfin sur le risque politique que cette mobilisation fait peser sur l'équipe gouvernementale : *"François Hollande et son Premier ministre Manuel Valls sont parés pour combattre une insurrection politique contre leur projet de loi. Si la contestation devait continuer de progresser, la pression sur Hollande pour reculer et sauver la gauche de l'implosion pourrait se révéler insupportable. Dans ce cas, la position de Valls, qui insiste pour maintenir le cap, pourrait devenir intenable."*



**A Suivre...
La Presse en Revue**

LAPRESSEENREVUE.EU